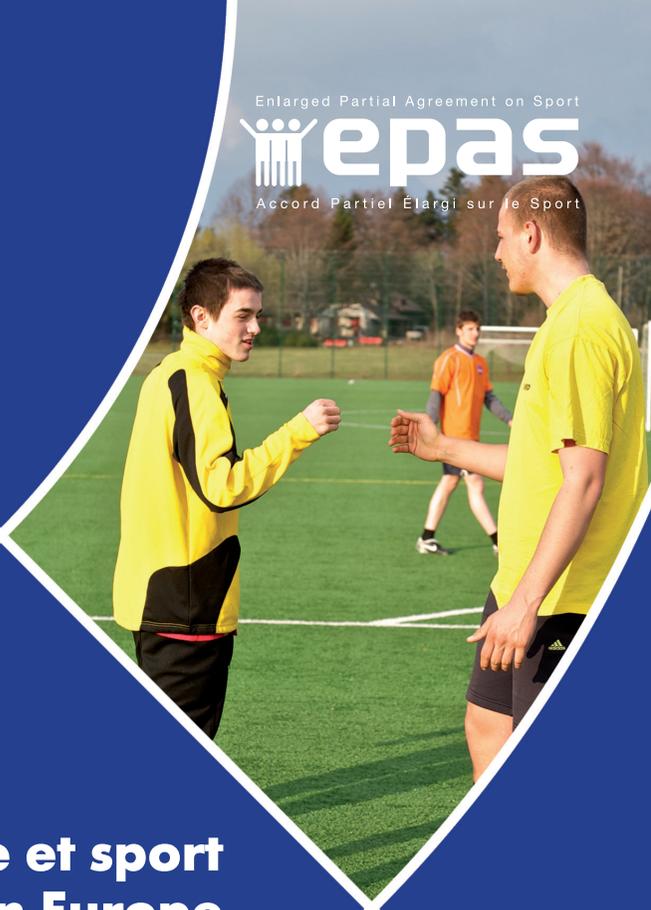


Enlarged Partial Agreement on Sport



epas

Accord Partiel Élargi sur le Sport



Ethique et sport en Europe

Dominique Bodin et Gaëlle Sempé



Publishing
Editions



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Ethique et sport en Europe

Dominique Bodin et Gaëlle Sempé

Collection Politiques et pratiques sportives

Editions du Conseil de l'Europe

Edition anglaise :

Ethics and sport in Europe

ISBN 978-92-871-7077-4

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Couverture: Service de la production des documents et publications,
Conseil de l'Europe

Mise en page: Jouve, Paris

Editions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

<http://book.coe.int>

ISBN 978-92-871-7075-0

© Conseil de l'Europe, septembre 2011

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	7
Ethique et sport en Europe.....	9
Chapitre 1 – De l'éthique dans le sport: contexte historique et philosophique	19
L'arrière-fond historique et philosophique	21
Philosophie, éthique et sport.....	27
Fondements historiques et philosophiques de l'éthique sportive.....	39
Le sport: un modèle de pratique anti-éthique	47
Et si Dieu nous regardait courir?	59
Quelle « agentivité » corporelle pour l'éthique du sport?	69
Chapitre 2 – Nouveaux défis pour l'éthique sportive	87
Feu orange pour la balle jaune – Quand les paris sportifs fragilisent le tennis	89
Défense et promotion de l'éthique sportive	99
Le dilemme du sportif de haut niveau – Dopage <i>or not</i> dopage?	107
L'alliance de l'entreprise et du sport sous contrainte éthique	115
De l'éthique de la responsabilité en matière de gestion des sportifs de haut niveau en France: lorsque l'Etat manque à son devoir.....	127
Respect des droits de l'homme, discrimination et extrémisme: nouveaux défis à l'éthique sportive.....	139
Ethique et sport en Europe: le défi médiatique.....	151
La boxe anglaise enseignée aux handicapés mentaux et physiques: quelles pratiques pour quelle éthique?.....	161
Conclusion	169
Assurer l'intégrité du sport: arguments en faveur de la création d'un organisme international	171
Recommandations pratiques pour l'organisation d'un programme éthique d'activités physiques avec des jeunes de milieux défavorisés.....	179
L'éthique dans le sport, enjeux actuels et futurs.....	185
Annexes	195
Résolution 1 – Ethique dans le sport (adoptée lors de la 11 ^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, Athènes, Grèce, 10-12 décembre 2008)	197
Recommandation CM/Rec(2010)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le Code d'éthique sportive révisé (adoptée par le Comité des Ministres le 16 juin 2010, lors de la 1088 ^e réunion des Délégués des Ministres)	201

Avant-propos

La conciliation de l'éthique et du sport : un enjeu essentiel

Le respect de l'éthique sportive, vecteur de valeurs sur lesquelles s'est fondé le sport, est aujourd'hui remis en question. Confronté aux problématiques de la corruption, de la violence, de la drogue, des extrémismes et autres discriminations, le sport reflète ni plus ni moins les sociétés dans lesquelles il s'inscrit. Cependant, s'il veut rester porteur de bénéfices pour l'individu et les sociétés (santé, éducation, intégration sociale...), le sport ne peut ignorer ces fléaux et faire l'économie d'une réflexion sur ses valeurs éthiques.

A l'instar du mouvement olympique, qui défend l'intégrité et les valeurs éducatives universelles d'une activité physique saine, de multiples organisations sportives ou institutions gouvernementales s'engagent dans la lutte pour l'éthique dans le sport, que ce soit d'ailleurs dans les sports de loisirs ou dans les sports professionnels. La 11^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui s'est déroulée à Athènes les 11 et 12 décembre 2008, a confirmé le rôle primordial du Conseil de l'Europe et de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) dans les nouveaux défis que rencontre le concept d'éthique sportive. Cette impulsion politique a été confirmée le 16 juin 2010 par le Comité des Ministres, qui a adopté une mise à jour du Code d'éthique sportive dans sa Recommandation CM/Rec(2010)9 aux Etats membres, soulignant la nécessaire coordination entre les gouvernements et les organisations sportives.

Parallèlement à ces développements institutionnels, des chercheurs issus de multiples disciplines (philosophie, histoire, sociologie, sciences du sport, biologie, etc.) ont analysé la question de l'éthique sportive. L'approche ouverte et souvent critique de ces initiatives académiques et institutionnelles a permis d'apporter un éclairage original et une expertise nouvelle sur un sujet dont les fondements historiques et philosophiques étaient déjà bien affirmés. A la lumière de ces travaux, il est aujourd'hui admis que le sport n'est pas intrinsèquement porteur des valeurs et de la morale que les discours les plus optimistes ont bien voulu lui prêter. Face à la réalité du terrain popularisée par les médias et face aux difficultés rencontrées par les pratiquants, il est aussi admis qu'une évolution des modes de gouvernance et des réglementations est nécessaire.

Dans le sillage de la Conférence ministérielle d'Athènes, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe a approfondi ses travaux dans le domaine de l'éthique sportive. Il s'est notamment associé au

Laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales – Laboratoire d’anthropologie et de sociologie (LARES-LAS) de l’université de Rennes-II pour permettre la rencontre de responsables politiques, de sportifs, de chercheurs et de responsables associatifs lors d’une conférence internationale.

Quelques expériences présentées dans le cadre de ces travaux et les réflexions qu’elles suscitent ont été réunies dans le présent ouvrage. Ces contributions sont animées par un même souci de déboucher sur des actions concrètes – notamment sur le plan normatif – qui s’inscrivent pleinement dans le mandat de l’APES et contribuent parfaitement à la promotion des valeurs du Conseil de l’Europe.

Stanislas Frossard
Secrétaire exécutif de l’Accord partiel élargi sur le sport (APES)
Direction de la jeunesse et du sport
Conseil de l’Europe

Introduction

Ethique et sport en Europe

Dominique Bodin¹, Gaele Sempé², Luc Robène³ et Stéphane Héas⁴

Circulant depuis plus d'un siècle, l'idée que le sport est porteur, par essence, d'une éthique, elle-même socialement valorisée, s'impose aujourd'hui dans les esprits. A bien y regarder, l'historien et le sociologue décèlent, derrière ce monument doré à l'or fin que symbolisent dans la pensée commune les «valeurs éternelles du sport», la marque oratoire du baron Pierre de Coubertin. Portée par le temps, développée par le Comité international olympique (CIO), reprise avec révérence par la plupart des médias, dynamisée par certains courants pédagogiques, l'idée d'un sport naturellement vertueux, survolant les vicissitudes de la vie quotidienne pour apporter la bonne parole éducative, a fait son chemin au cours du XX^e siècle, alors même que s'effritaient pourtant les espoirs d'un sport vierge de toute salissure, échappant notamment à l'instrumentalisation politique.

Il suffirait de prêter l'oreille au ronronnement médiatique contemporain ainsi qu'aux discours de la rue, par exemple en période de grandes compétitions ou de rassemblements emblématiques (jeux Olympiques notamment), pour saisir tout ce que la force du discours a pu rassembler derrière elle : le sport est nécessairement « bon » car porteur de la règle, de la vertu, du respect des autres, de soi, porteur de repères, d'une forme quasi « innée » de régulation des affects et des comportements humains... Bref, le sport relèverait d'une éthique quasi intemporelle...

En réalité, derrière l'association « éthique et sport », se cache un problème social et politique majeur dont l'un des aspects les moins visibles – et pour cause – demeure précisément la dimension idéologique du discours qui véhicule avec force l'évidence de ce couplage instrumental.

Mais ce n'est pas le seul problème que soulève cette articulation. Se pose en effet, en corollaire à cette dimension idéologique, un questionnement en termes de définition. Car, en réalité, qu'est-ce que « le » sport ? Que recouvre ce concept surdéterminé ? Si la notion d'éthique ne demande pas immédiatement d'éclaircissement particulier (nous y reviendrons néanmoins), le

1. Professeur à l'Université polytechnique de Madrid, directeur du Laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales (LARES) – Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) EA 2241.

2. Maître de conférences à l'Université européenne de Bretagne (Rennes-II), membre du LARES.

3. Professeur des universités à l'Université européenne de Bretagne (Rennes-II), membre du LARES.

4. Maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'Université européenne de Bretagne (Rennes-II), membre du LARES.

terme de sport est plurivoque par culture. Son histoire même, comme la diversité des approches historiques relatives aux théories de sa genèse, notamment en termes de continuités ou de ruptures, invite à beaucoup de prudence quant aux conclusions qu'il serait possible de tirer d'une analyse des modèles de la pratique physique, de leur généalogie, et des positionnements des exercices du corps sur l'échiquier culturel et social à différents moments de leur histoire.

Mais, même en tenant compte de ces facteurs qui définissent le sport et ses productions comme une activité historiquement et socialement située, disons-le franchement : les rapports du sport ou des sports ou plus particulièrement du « sport professionnel et/ou de haut niveau » à l'éthique relèvent plus de la profession de foi et de l'incantation que d'une réalité avérée. A contrario des idées reçues et des présupposés laudatifs qui l'entourent, le sport, activité passionnelle, brillant et séduisant spectacle, peut, dans bien des cas, masquer l'exercice d'un pouvoir, minimiser par ses attraits les réalités de l'exclusion et de la ségrégation ou rendre invisible l'expression d'une domination, l'exercice de la violence, de la tricherie ou de la corruption... Bref, le sport a maintes occasions de manquer ainsi totalement la cible « éthique » qui lui est assignée de façon pourtant quasi consubstantielle. Du moins en théorie.

Mais, en énonçant cela, n'en vient-on pas tout simplement à poser la question du « normal » et du « pathologique », c'est-à-dire le problème des normes communément admises dans un groupe particulier mais considérées comme déviantes dans un autre ou plus simplement dans le groupe dominant ?

Ethique et sport : les démêlés d'un vieux couple

Dopage avéré en cyclisme, notamment durant le Tour de France, mais également en athlétisme ; matchs arrangés en première division du football italien mais aussi en France, à Marseille ; investissement des mafieux russes dans le football professionnel international ; joueuse de tennis poignardée, joueurs drogués et empoisonnés ; hooligans entourant les matchs de football mais également des rencontres de water-polo, de cricket ou de basket-ball ; tricheries concernant les notations dans le patinage artistique ; athlètes contraints de participer aux compétitions malgré de graves blessures ; affairisme, clientélisme, dominations et exclusions dans le champ de la compétition et du spectacle sportifs... La liste n'est guère limitative⁵. Comment dès lors arriver à lier « éthique et sport » ? Formuler une telle question et surtout y apporter une réponse ne confine-t-il pas à l'utopie ?

5. Pour un panorama plus complet, voir Bodin D., Robène L. et Héas S., *Sports et violences en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2004.